|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

**28ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen périodique universel**

Examen de la situation des droits de l’homme au Ghana

*Déclaration de M. Afo Ousmane SALIFOU,*

*Conseiller*

**Genève, 07 novembre 2017**

**Merci monsieur le président,**

Le Togo souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation du pays frère du Ghana et la remercie pour son exposé détaillé.

Le Togo félicite le Ghana pour ses avancées remarquables en matière de droits de l’homme. Ce succès est dû notamment au fait que de nombreuses recommandations acceptées par le Ghana lors de son passage au deuxième cycle de l’EPU ont été pleinement ou partiellement mis en œuvre.

Nous reconnaissons notamment les efforts déployés par le Ghana pour faire reculer la pauvreté et promouvoir le développement socioéconomique, en particulier des groupes les plus vulnérables.

Nous souhaiterions faire les recommandations suivantes au Ghana :

1. Poursuive ses efforts en vue d’abolir la peine de mort.
2. Accélérer la ratification de la Convention de l’Union africaine sur la protection et l’assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala) ;
3. Assurer à tous la gratuité de l’enregistrement des naissances et de la délivrance de certificats, au moins pour les enfants âgés de moins de 5 ans.

Nous souhaitons au Ghana beaucoup de succès dans ce processus.

Je vous remercie, monsieur le Président.